



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Audiences du comité permanent concernant les rapports de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

IQALUIT, Nunavut (2 novembre 2011) - Le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics tiendra des audiences du 22 au 25 novembre 2011 concernant les plus récents rapports annuels déposés à l'Assemblée législative par la commissaire aux langues du Nunavut et la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut. Tous les députés ordinaires de l'Assemblée législative sont membres de ce comité permanent.

La commissaire aux langues du Nunavut, Mme Alexina Kublu, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le mardi 22 novembre 2011 à 13 h 30.

« Plusieurs recommandations formelles ont été formulées par le Comité permanent dans un rapport présenté à l'Assemblée législative à la suite de la comparution de la commissaire aux langues devant le comité l'automne dernier », a souligné le président du comité permanent, Ron Elliott. « Les audiences de cette année permettront aux députés d'examiner les progrès réalisés concernant les questions soulevées lors de la comparution de la commissaire et dans le rapport du comité. »

La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée du Nunavut, Mme Elaine Keenan Bengts, a été invitée à comparaître devant le comité permanent le jeudi 24 novembre 2011 à 13 h 30.

« La commissaire à l'information et à la protection de la vie privée joue un rôle essentiel afin d'assurer le respect des droits des Nunavummiut dans les domaines de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée », a déclaré le député de Baker Lake, Moses Aupaluktuq.

Des hauts dirigeants du ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales du gouvernement du Nunavut ont été invités à comparaître devant le comité permanent le vendredi 25 novembre 2011 à 9 h.

« Au cours des dernières années, le gouvernement a produit plusieurs réponses aux rapports de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée et aux rapports du comité permanent lui-même », a indiqué le vice-président du comité permanent, Louis Tapardjuk. « Des représentants du ministère comparaîtront pour la première fois afin de rendre publiquement des comptes concernant les mesures mises en place par le gouvernement en réponse à nos recommandations et à celles formulées par la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée au sujet des importants enjeux d'accès à l'information et de protection de la vie privée. »

Les audiences du comité permanent auront lieu dans l'enceinte de l'Assemblée législative, et seront ouvertes au public. Elles seront également diffusées à Iqaluit par l'entremise du service de câblodistribution local et de la radio FM.

Les rapports de la commissaire aux langues et de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée sont disponibles au Bureau de l'Assemblée législative. Ces rapports ont été formellement déposés à l'Assemblée législative au cours de la session d'automne.

Il est possible de télécharger les réponses des années antérieures du gouvernement du Nunavut aux rapports du comité permanent en consultant le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse www.assembly.nu.ca.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
Ron Elliott, député
Tél. : (867) 975-5000 ou (867) 439-8050